



Communiqué de presse

Strasbourg, le 10 avril 2015

## Quand le zoo d'Amnéville se prend pour un cirque

Michel Louis en a rêvé, ce sera désormais chose faite. A partir du 11 avril, son zoo, à Amnéville (Moselle), franchira un nouveau cap dans l'exploitation animale en présentant un spectacle digne des cirques : un numéro de dressage de 7 tigres du Bengale et de 2 tigres blancs.

Le Tiger World, nouvelle « attraction » chiffrée à 14 millions d'euros, se veut « unique au monde » et se présente comme un « hommage » aux grands fauves. A défaut d'hommage, l'initiative de Michel Louis a le mérite de semer le trouble dans les zoos français, et une certaine colère, d'après nos informations.

Car les zoos, qui revendiquent des missions d'éducation du public et de conservation des espèces, se trouvent là face à une aberration en termes de discours. Comment parler de pédagogie quand on présente des animaux dans des numéros contre-nature, le plus souvent douloureux, quand on les contraint – un traumatisme pour cette espèce solitaire – à partager en groupe un espace restreint ? Comment parler de respect et de préservation des espèces quand le dressage seul est une violence pour des animaux sauvages ravalés au rang de biens de consommation ?

Code animal s'insurge contre cette entreprise scandaleuse sur le plan éthique et a d'ores et déjà tiré la sonnette d'alarme auprès des parlementaires lorrains. Si quelques-uns ont émis des doutes sur ce projet, ils se sont pour le moment montrés impuissants, puisqu'il est porté par un établissement privé, lequel, aussi contestable soit-il, n'a a priori rien d'illégal.

Prochaine étape de notre mobilisation : une cyber-action, destinée à alerter le grand public et à le mobiliser contre le projet de Michel Louis. Nous allons également demander à l'Association européenne des zoos et aquariums (EAZA) qu'elle prenne position sur le sujet et exclut de ses membres le zoo d'Amnéville.

### Contact

- Franck Schrafstetter, responsable de campagne zoo : [info@code-animal](mailto:info@code-animal), 06 14 82 21 84

---

### Code animal

Code animal est une association de droit local 1908 inscrite au tribunal d'instance de Strasbourg, spécialisée dans la relation entre l'homme et l'animal, plus particulièrement au travers de la captivité. L'association défend l'idée de respect de tout être vivant, humain ou non humain. Entièrement bénévole, Code animal n'est affiliée à aucun parti politique ou religieux. Tous les dons servent à financer nos actions de sensibilisation, de lobbying ou de libération.

Code animal

Maison des associations – 1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg – France

[www.code-animal.com](http://www.code-animal.com) – [info@code-animal.com](mailto:info@code-animal.com)

Membre du CVA et de la Coalition Endcap pour mettre fin à la captivité des animaux sauvages.